

Chapitre Ier : Formation dispensée à l'issue d'un recrutement par voie de concours

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	03/04/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVD1404828A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000028814842

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Les compétences acquises dans chaque unité de valeur sont évaluées à partir d'une ou plusieurs épreuves écrites ou orales, d'exposés individuels ou de groupe, de travaux personnels ou de rapports de stage [...]

[...]Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre de la réforme de l'Etat[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEV D1404828A du 3 avril 2014, « Chapitre Ier : Formation dispensée à l'issue d'un recrutement par voie de concours ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000028814842> (consulté le 30 août 2026).